

ProCoop

1999

**La Coopération décentralisée
a-t-elle un avenir ?**

ProCoop

ProCoop EST UNE ASSOCIATION

Association de personnes indépendantes, qui œuvrent, aussi bien dans des collectivités territoriales, que dans des associations spécifiques, des organismes professionnels, les services de l'État ou l'Université.

Ces personnes ont en commun d'avoir une pratique de la coopération internationale décentralisée. Elles considèrent, à partir de leur expérience, que cette forme de coopération porte en elle les germes d'un renouvellement des relations de coopération entre pays

- ▶ Fondée sur des échanges entre opérateurs de même métier dans les pays « développés » et dans ceux des « Tiers-monde », permettant les confrontations entre pratiques et compétences professionnelles, elle redonne un sens au mot coopération : « co-opération », conçue comme un échange plutôt que comme une assistance.
- ▶ Faisant appel au volontariat de partenaires qui souhaitent s'engager dans une action commune, cette coopération s'appuie sur des motivations réelles, la recherche et la satisfaction des intérêts de chaque partenaire. C'est une coopération à intérêts mutuels.
- ▶ Initiée ou soutenue par des collectivités territoriales soumises au contrôle de leurs électeurs, elle implique une popularisation pour entraîner l'adhésion du plus grand nombre. Elle devient ainsi forme de coopération citoyenne et non coopération de spécialistes.

ProCoop EST UNE REVUE

Cette revue, à périodicité annuelle, se veut un outil de réflexion au service des opérateurs impliqués dans les différents modes de coopération.

Compte tenu des contraintes du quotidien, de la nécessité de faire aboutir à court terme des projets et de l'intérêt immédiat de chacun, les éléments novateurs de la coopération peuvent être facilement perdus de vue.

Mettre en œuvre dans la durée des stratégies innovantes impliquant changements de comportements et mobilisation de nouveaux partenaires : élus, entreprises, organismes professionnels ou techniques, est une tâche difficile. Cela demande une liberté d'action et une continuité qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir. Cela demande aussi, au-delà des contingences du réel, une claire vision des objectifs recherchés.

Par les réflexions et confrontations qu'elle permet, cette revue veut faciliter cette tâche.

Ce numéro de 1999 est centré sur la problématique d'ensemble et la description d'expériences.

► Sous le titre un peu provocateur : « La coopération décentralisée a-t-elle un avenir ? » il ordonne les réalités observées autour de thèmes essentiels : les partenaires impliqués en France et leurs interrelations, la relation entre les partenaires français et étrangers, les modes d'organisation mis en place.

► Il décrit ensuite des expériences en mettant l'accent sur leur histoire, car la coopération décentralisée est d'abord l'histoire d'expériences, l'émergence puis le développement de l'action d'hommes et d'institutions avec la diversité, les opportunités et les difficultés que cela représente.

Les autres numéros mettront plus l'accent sur des thématiques particulières dans lesquelles l'apport actuel et potentiel de la coopération décentralisée peut être mis en valeur. Le numéro de 2000 traitera ainsi de l'éducation au développement en montrant en particulier les convergences et différences que l'on peut observer dans les différents pays européens.

ProCoop EST UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE

En complément des réflexions existantes (travaux d'université, évaluations d'opérations...) et des lieux d'échange (organisations d'élus, colloques, forums...) Procoop privilégie :

- ▶ Une réflexion fondée sur des pratiques innovantes, associant des acteurs de la coopération décentralisée : collectivités territoriales mais aussi entreprises, associations, organismes techniques, à d'autres praticiens ou spécialistes susceptibles d'enrichir le débat. C'est de la confrontation des points de vue que pourront se dégager de nouvelles pistes pour l'action.
- ▶ Une réflexion non institutionnelle permettant des échanges libres sur un sujet donné. À partir de ces échanges les acteurs participants pourront enrichir leurs propres pratiques au sein de leur institution.

Procoop, association de personnes indépendantes, prête à s'élargir à celles qui le souhaitent se propose de faciliter ce type de démarche. Elle le fera notamment dans le cadre de rencontres annuelles « Les Universités du développement ». Les prochaines auront lieu en 2000 sur le thème de l'éducation au développement. Elles alimenteront le numéro 2000 de la revue.

ProCoop EST UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE

En complément des réflexions existantes (travaux d'université, évaluations d'opérations...) et des lieux d'échange (organisations d'élus, colloques, forums...) Procoop privilégie :

- ▶ Une réflexion fondée sur des pratiques innovantes, associant des acteurs de la coopération décentralisée : collectivités territoriales mais aussi entreprises, associations, organismes techniques, à d'autres praticiens ou spécialistes susceptibles d'enrichir le débat. C'est de la confrontation des points de vue que pourront se dégager de nouvelles pistes pour l'action.
- ▶ Une réflexion non institutionnelle permettant des échanges libres sur un sujet donné. À partir de ces échanges les acteurs participants pourront enrichir leurs propres pratiques au sein de leur institution.

Procoop, association de personnes indépendantes, prête à s'élargir à celles qui le souhaitent se propose de faciliter ce type de démarche. Elle le fera notamment dans le cadre de rencontres annuelles « Les Universités du développement ». Les prochaines auront lieu en 2000 sur le thème de l'éducation au développement. Elles alimenteront le numéro 2000 de la revue.

SOMMAIRE

1 PAROLES CROISEES

La refondation de l'Etat post colonial par la décentralisation
par Antoise Sawadogo, Commissaire à la décentralisation du Burkina Faso 7

Alger-Marseille : hommage à Gaston Defferre, le père de la coopération décentralisée
par Philippe San Marco, ancien adjoint au Maire de Marseille 28

2 LA COOPERATION DECENTRALISEE A T'ELLE UN AVENIR ? 32

1-Des organismes, des organismes, des organismes...
mais où sont les populations ? 36

2-Ce serait tout de même plus facile s'ils étaient comme nous ! 49

3-A trop organiser, l'on risque d'étouffer 62

4-Allons nous finir par savoir ce que nous voulons ? 68

3 HISTOIRES D'EXPERIENCES 72

1- « Y a pas K'nous » ou la coopération décentralisée Ile et Vilaine Mopti
par Francis Tapon 73

2-Le cas de la Région Alsace ou l'émergence d'une culture de coopération
par Denis Schultz 76

3-L'histoire de la légende du Pays de l'Homme ville
ou le cas de la Région Martinique
par Gilbert Bazabas 91

4-La démarche d'Essonne Sahel <i>par Jacques Ryckelynck</i>	102
5-De la Blonde d'Aquitaine aux barriques de chêne : l'Amérique latine <i>par Gilles Roulland</i>	105
6-Vers l'Europe centrale et orientale <i>par Jean Sébastien Desjonquères</i>	109
7-Le compagnonnage industriel : Une nouvelle voie pour le partenariat d'entreprise en Méditerranée <i>par Jean Claude Sitbon</i>	111
8-De commencement en commencement : les Côtes d'Armor <i>par Pierrick Hamon</i>	117
9-l'IRCOD Champagne Ardennes : un objectif : 100 % de budget de fonctionnement <i>par Vincent Picard</i>	121
4 MODALITES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES DE MISE EN ŒUVRE <i>par Jacques Chaumié</i>	129

*Ce numéro a été réalisé avec le concours
du Ministère de la Coopération.*

La revue ProCoop est éditée par l'Association Procoop.

Directeur de publication : Gilles Guillaud

Conseiller éditorial : Philippe Mano

Production : Mazarin/Roger Donadini

Imprimé sur les presses de : Masson sa 13-Salon

ISBN : 2-84296-005-X

PAROLES CROISÉES

La coopération décentralisée a-t-elle un avenir ?

Une réflexion sur ce type de question doit se garder de deux écueils :

■ celui de s'enliser dans un débat franco-français; ce vocable de coopération décentralisée est bien né en France, au moment où ce vieux pays jacobin commençait à s'ouvrir à la décentralisation. Il y est né, en devenant concept identifié et affiché, objet de querelles et de débats, alors même que très probablement dans beaucoup de pays on devait faire de la coopération décentralisée déjà sans le savoir.

Or il s'agit d'un sujet de coopération internationale. Cela a amené Procoop à d'abord donner la parole à un partenaire de la France. Quoi de plus naturel alors que de faire appel à Raogo Antoine Sawadogo, ancien responsable de mouvements paysans (les Groupements Naam) et ancien Ministre de l'administration territoriale du Burkina Faso. À ce titre il a initié les textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation et les libertés publiques. Actuel président de la Commission nationale de décentralisation, il est en même temps engagé dans une thèse à l'Université de Louvain en Belgique sur la refondation de l'État post-colonial par la décentralisation.

Raogo Antoine Sawadogo a bien voulu livrer à Procoop la primeur de ses réflexions. En cela il permettra à ceux qui œuvrent pour une coopération fondée sur la décentralisation de mieux situer leur action.

■ celui de réduire le débat à une réflexion entre spécialistes. Il ne faut pas oublier que la coopération décentralisée est née du grand mouvement initié par les lois sur la décentralisation. Celles-ci étaient devenues peu ou prou l'expression de collectivités et de citoyens souhaitant rapprocher le pouvoir de décision de ceux qui en vivent les conséquences. Ce que l'on appellera plus tard le principe de subsidiarité, trouvait ici sa première expression.

Quoi de plus naturel alors que de penser à l'auteur de ces lois, Gaston Defferre. Maire de Marseille, il a engagé sa ville dans une coopération avec Alger. Gaston Defferre, père de la coopération décentralisée, c'est à ce titre que Procoop a voulu interroger Philippe San Marco, ancien collaborateur à la Mairie de Marseille, pour retrouver avec lui, ce que pouvaient être les motivations d'un maire de grande ville lorsqu'il s'intéressait à la coopération décentralisée.

GASTON DEFFERRE,

Le père de la coopération décentralisée

Revue ProCoop : Vous avez été l'artisan avec Gaston Defferre de la première action de coopération décentralisée : Alger Marseille. Quelles étaient les motivations de cette démarche ?

Nos motivations étaient multiples.

La plus importante était peut-être le sentiment palpable de l'énorme souffrance engendrée par les conséquences de la guerre d'Algérie.

Une page avait alors été, plus que tournée, arrachée. Nous ressentions très fort cette mutilation, cette plaie. Comme si un deuil ne s'était pas fait, ne pouvait se faire. Il fallait en sortir. Et pour apaiser ces traumatismes nous avons pensé utile de retisser des liens normaux en s'appuyant sur les tâches quotidiennes communes aux deux municipalités.

L'organisation de voyages de rapatriés afin de permettre à ceux-ci de se recueillir sur les tombes de leur famille était le symbole de cette dimension affective, humaine, apaisante.

Briser le tabou du retour, revoir la terre, la maison, parler avec les voisins étaient autant d'éléments de décrispation individuelle et collective. On pouvait pleurer, s'embrasser, bref renouer un des fils importants de la vie. Que cette démarche ait lieu ou non, chacun savait qu'elle était désormais possible, encouragée. Dès lors, elle pouvait même devenir utile.

Une autre motivation puissante a été notre volonté d'envoyer aux jeunes Marseillais issus de l'immigration des signes forts de respect de leur origine.

Ces jeunes étaient pleinement des Marseillais. Mais leur identité nationale était souvent confuse dans leur esprit.

Ils savaient bien que leur avenir était la France et qu'ils étaient aspirés par la nationalité française. Mais en même temps ils étaient confrontés à leurs racines et à la discrimination. Ils refusaient donc violemment la perspective d'être des citoyens de deuxième catégorie. Et, pour rester debout, ils revendiquaient leur origine, parfois avec provocation.

Nous avons pensé que nous les aiderions à sortir de cette impasse en organisant

entre Marseille et Alger des rapports normaux de travail et d'amitié, sur un pied d'égalité.

Voilà le Maire d'Alger reçu officiellement à la Mairie de Marseille par Gaston Defferre, c'était aussi un message pour ces jeunes : oui ils allaient être Français, non, il ne fallait pas pour cela renier leur origine.

Une troisième motivation à notre démarche était de valoriser et de mobiliser le personnel municipal. À cette époque, c'est-à-dire avant les lois de décentralisation et l'émergence d'un véritable statut du fonctionnaire territorial lié à de réelles possibilités de carrière, le personnel municipal souffrait globalement de cette situation relativement défavorisée.

Avec nos moyens municipaux, et avant de pouvoir nous attaquer avec Gaston Defferre au cœur du problème lorsqu'il deviendra ministre quelques temps après, nous avons voulu montrer l'importance de ce métier, valoriser sa compétence, rap- peler son utilité.

Or, quoi de plus valorisant que de se confronter avec Alger, à la fois voisine proche, mais capitale d'Etat.

Jusqu'à les lier avec des villes étrangères n'avaient jamais inclus une capitale d'Etat ! Et leur contenu, pour important qu'il ait été, n'impliquait pas le fonctionnement même des services.

Pour la première fois le cœur de la fonction municipale était concerné : service de l'Etat civil, des cimetières, de l'hygiène, de l'assainissement, des espaces verts etc. : chacun était mis en avant, donc était important.

On pouvait à la fois être fier d'être ainsi mis à égalité avec une capitale d'Etat et rassuré parce qu'il s'agissait d'une ville proche, méditerranéenne comme la nôtre, avec laquelle par nature on ne pouvait pas être étranger.

Nous avons ainsi, par ce mouvement, impliqué des gens qui n'auraient jamais imaginé qu'eux-mêmes pourraient tisser des liens de travail intéressants avec ceux de la rive en face.

Bien sûr certains ont traîné les pieds. Mais personne n'a protesté. Très majoritairement, le personnel municipal a été très heureux d'être ainsi mis en avant : il a retenu que pour nous il était un élément majeur de la force de Marseille.

Bien évidemment enfin, une de nos motivations était de donner de l'impulsion aux relations économiques entre nos deux villes, nous sentions bien que la « logique des choses » pénalisait Marseille. Notre ville avait directement souffert de déchirures coloniales, mais aussi de l'évolution des modes de fret maritime et de tant d'autres choses. Sa place dans l'économie marchande mondiale, si évidente

de 1850 à 1950, était remise en cause. Et il ne fallait pas attendre des nouveaux maîtres de l'économie qu'ils prennent spontanément la défense de nos intérêts. La plupart des sièges sociaux avaient quitté Marseille, et l'essentiel de ce dont nous dépendions était décidé en dehors de France. Les entrepreneurs marseillais avaient donc besoin d'aide et nous voulions leur apporter celle qui dépendait de nous.

C'est ainsi qu'à chacun de nos déplacements à Alger, nous étions accompagnés de chefs d'entreprises qui venaient travailler, nouer des contacts, chercher des marchés et qui savaient ainsi pouvoir compter sur nous s'ils en ressentaient le besoin.

Quel bilan près de vingt ans après tirez-vous de cette relation entre Marseille et Alger ?

Vingt ans après, je pense à cette relation avec mélancolie et impatience. Bien sûr, nous avons été submergés par ce qui se passe depuis des années en Algérie. En même temps, peut-être nos successeurs ont moins assuré que nous l'importance de cette démarche, pourtant essentielle pour Marseille.

Coûte que coûte, il faut garder des liens avec Alger. L'histoire et la géographie nous l'imposent. Et c'est justement quand c'est difficile que les responsables politiques doivent s'impliquer. Quand cela va bien, on n'a pas besoin d'eux. Bien sûr, la guerre civile algérienne est une catastrophe pour tous, mais aussi pour nous, et ce n'est pas de la Mairie de Marseille qu'on changera les choses. Mais le lien Marseille-Alger doit perdurer, être visible, même et surtout dans la nuit. Son contenu aujourd'hui doit bien sûr changer, s'adapter. J'ai quelques idées à ce sujet. Il faudra bien en parler car l'impératif demeure.

En tant qu'élu local, et responsable politique, quelle analyse faites-vous aujourd'hui de la coopération décentralisée ?

Aujourd'hui la coopération décentralisée est devenue très importante. Le temps est loin où son principe même était condamné.

Il avait fallu la force de Gaston Defferre pour l'imposer au gouvernement français. Depuis les choses sont devenues plus faciles, le cadre légal a été adapté en conséquence, l'État ne freine plus mais encourage. Chacun a bien compris qu'il ne s'agirait jamais d'une politique étrangère bis. En même temps chacun a compris que si la coopération restait au niveau gouvernemental, elle serait privée de son ancrage dans le concret, l'humain, le quotidien. En cette fin de siècle, la

coopération décentralisée redonnait du sens aux anciens jumelages.
Personnellement je suis un peu inquiet quand je vois le foisonnement d'initiatives et les labyrinthes administratifs et financiers qu'on a laissé se développer. De la même manière, je crois qu'il faut absolument rester dans un cadre d'échanges entre partenaires égaux et s'interdire toute démarche paternaliste.